

RUSTENHART



Près de chez vous n° 130/2022

MAIRIE

2 rue de l'Église - 68740 RUSTENHART
Tél. 03.89.49.45.06.
accueil.rustenhart@alsacefibre.fr
www.mairie.rustenhart.fr
Le lundi de 10H à 12H
Le mercredi de 16H à 18H
Le jeudi de 10H à 12H et de 16H à 18H

GROUPE SCOLAIRE

Maternelles : Tél. 03.67.35.72.76
Elémentaires : Tél. 03.68.61.05.11.
Périscolaire : Tél. 03.67.35.72.77.

ASSISTANTES SOCIALES

ENSISHEIM : Mme COLOTTI
Tél. 03.89.81.13.33.
Audrey SCHUH (pôle gérontologique)
Tél. 03.89.49.67.20.

RELAIS ASSISTANTS MATERNELS

2 rue du Rhin à FESSENHEIM
Tél. 03.89.72.27.77.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

3b rue de l'Église - 68740 RUSTENHART
<https://rustenhart.bibenligne.fr/>
bibliotheque.rustenhart@gmail.com
Mercredi : 10h00 - 11h30
Jeudi : 16h00 - 18h00
Samedi : 10h00 - 12h00

PHARMACIE DE GARDE

N° Audiotel 3237 - www.3237.fr

CABINETS DE SOINS INFIRMIERS

Hirtzfelden : Tél. 06.43.31.84.54.
Niederhergheim : Tél. 03.89.49.41.39.
Fessenheim : Tél. 03.89.48.58.38.
Dessenheim : Tél. 06.80.65.99.81.

NUMÉROS D'URGENCE

15 SAMU
17 Gendarmerie
18 Pompiers
112 Numéro unique européen

✓ PERMANENCE & ACCUEIL MAIRIE

M. le Maire vous accueillera :

- **Sans rendez-vous de 8h30 à 12 h :**
Les samedis 9 et 30 avril 2022
Les samedis 7 et 14 mai 2022
- **Avec rendez-vous :**
Le Mardi 19 avril de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Le lundi 16 mai et mercredi 18 mai 2022 de 8h30 à 12h

✓ COLLECTE ET VALORISATION DES DÉCHETS

Les déchèteries du territoire (BIESHEIM, BLODELSHEIM, DESSENHEIM ET HEITEREN) passent à l'heure d'été à compter du lundi 28 mars 2022

Horaires d'ouverture

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI
BIESHEIM		9h-13h	* 9h-16h ☀ 9h-18h	14h-15h45 16h-18h	10h-16h	* 9h-16h ☀ 9h-18h
BLODELSHEIM	* 10h-12h15 14h-16h45 ☀ 10h-12h15 14h-17h45	* 14h-16h45 ☀ 14h-17h45	* 10h-12h15 14h-16h45 ☀ 10h-12h15 14h-17h45		* 10h-12h15 14h-16h45 ☀ 10h-12h15 14h-17h45	* 9h-16h45 ☀ 9h-17h45
DESENHEIM	* 14h-16h ☀ 14h-18h		* 14h-16h ☀ 14h-18h			* 9h-17h ☀ 9h-18h
HEITEREN			9h-13h	9h-13h		* 14h-17h ☀ 14h-18h

☀ Horaires d'été

* Horaires d'hiver

Le changement d'heure est réalisé lors du passage à l'heure d'été ou à l'heure d'hiver.
Les déchèteries sont fermées pendant les jours fériés.

✓ ELECTIONS 2022

L'élection du Président de la République se déroulera de **8h à 19 h**.

Le bureau de vote sera situé **au groupe scolaire, rue de l'École**.

- le **dimanche 10 avril 2022** pour le premier tour
- le **dimanche 24 avril 2022** pour le second tour



VOTER PAR PROCURATION

Depuis le 1er janvier 2022, vous pouvez donner procuration à un électeur inscrit sur les listes électorales d'une autre commune que la vôtre. Le mandataire devra cependant toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place. Si vous déménagez et changez de commune d'inscription sur les listes électorales, votre procuration demeure valable.

Comment et quand donner procuration ?

Vous pouvez donner procuration à tout moment et jusqu'à un an avant le scrutin de deux façons :

- En faisant une demande en ligne qu'il convient ensuite de faire valider en vous déplaçant physiquement dans un commissariat de police, une brigade de gendarmerie ou un consulat, dans les deux mois qui suivent.
- En faisant valider un formulaire Cerfa papier dans un commissariat de police, une brigade de gendarmerie, le tribunal judiciaire de votre lieu de travail ou de résidence, un consulat, ou un lieu accueillant du public dont la liste et les dates et heures d'ouverture sont arrêtées par le préfet. Vous pouvez soit télécharger et imprimer le formulaire CERFA n°14952*03 de demande de vote par procuration, soit obtenir et remplir un formulaire Cerfa sur place. Vous devez vous munir d'un titre d'identité.

Important : pour donner procuration, vous devez connaître le numéro national d'électeur de votre mandataire (la personne à qui vous donnez procuration). Ce numéro est inscrit sur la carte électorale de chaque électeur et peut être retrouvé directement en ligne.

Jusqu'à quand donner procuration ?

Vous pouvez donner procuration à tout moment jusqu'à la date du scrutin du premier tour. Cependant, en cas de demande tardive, compte tenu des délais d'acheminement et de prise en compte par la mairie de votre procuration, il est possible que votre mandataire ne puisse pas voter à votre place.

Une procuration reçue trop tardivement pour un premier tour pourra néanmoins, en fonction de la date de validité choisie, être utilisée pour l'éventuel second tour.

Que faire si je ne peux pas me déplacer ?

Afin de faciliter le vote des personnes qui ne peuvent pas se déplacer, les officiers et agents de police judiciaire peuvent recueillir les demandes de procurations au domicile des personnes qui, en raison de maladies ou d'infirmités graves, ne peuvent manifestement pas se déplacer.

Dans ce cas, la demande de déplacement à domicile doit être formulée par écrit et être accompagnée d'une attestation sur l'honneur indiquant que l'électeur est dans l'impossibilité manifeste de comparaître.

Combien de temps est valable une procuration ?

La procuration est établie :

- soit pour un scrutin déterminé (pour les deux tours de l'élection ou bien pour un seul) ;
- soit pour une durée donnée, dans la limite d'un an, à compter de sa date d'établissement.

Comment vérifier que vous avez donné ou reçu une procuration ?

Vous pouvez aussi vérifier que vous avez bien donné ou reçu une procuration en vous connectant au téléservice «Interroger sa situation électorale».

Comment peut-on résilier une procuration ?

Le mandant a la possibilité de résilier sa procuration à tout moment. La résiliation est effectuée devant les mêmes autorités. Le formulaire est le même que pour l'établissement d'une procuration. Vous pouvez également résilier une procuration via la téléprocédure Maprocuration.

À noter : même s'il a établi une procuration, le mandant peut tout à fait se rendre à son bureau de vote et voter personnellement, si l'électeur qu'il a désigné comme mandataire n'a pas déjà voté en son nom.

A contrario, le mandataire ne pourra plus faire usage de sa procuration s'il est constaté que le mandant s'est déjà présenté au bureau de vote.

✓ BOURSE AUX VETEMENTS

Après 2 ans d'absence, la section quilles de RUSTENHART organise une bourse aux vêtements, jouets, livres et articles de puériculture, le dimanche **15 mai 2022 de 9h00 à 14h30** à la salle polyvalente de Rustenhart.

LA SECTION QUILLES DE RUSTENHART organise sa

BOURSE AUX VÊTEMENTS LE 15 MAI 2022

BEBES – ENFANTS – ADOS – HOMMES –
FEMMES + GRANDES TAILLES
LIVRES – VELOS – JEUX – JOUETS –
MATÉRIEL DE PUERICULTURE

NON-STOP de 9 heures à 14h30
Salle Polyvalente de RUSTENHART

SUR RESERVATION :
Echine mariné, Frites,
Salade ou
Merguez, Frites,
Salade
11 €
**Avant le
9 Mai 2022**

Places limitées

Réservations

Repas au : 06.68.90.41.96

Bourse au : 06.89.01.74.02

OU

Mail : bouserust@gmail.com



SUR PLACE
Frites – Knacks
Merguez
Morcettes
Boissons
Café – thé
Pâtisserie maison

✓ JOURNEE CITOYENNE



Cette journée remporte un franc succès depuis son instauration à Rustenhart.

La journée citoyenne 2021 est fixée pour l'heure au **21 mai 2022**.

Afin d'organiser au mieux cette journée, vous pouvez formuler vos idées d'atelier à réaliser, de travaux à effectuer... soit en contactant le secrétariat de la Mairie, soit par mail (accueil.rustenhart@alsacefibre.fr.)

Le bulletin d'inscription est annexé au Près de Chez Vous de ce mois.

✓ **MARCHÉ DES PRODUCTEURS LOCAUX**

A compter du mois d'avril, Parad'Ice sera présent les jeudis des semaines paires.

AVRIL

Le jeudi 7 avril 2022
L'Alsace à votre Table (boucherie, charcuterie, traiteur)
Parad'Ice (glaces, gaufres...)
WICKERSHEIM Daniel (maraîcher)

Le jeudi 14 avril 2022
L'Alsace à votre Table (boucherie, charcuterie, traiteur)
La brasserie Suff'Bier (bières)
WICKERSHEIM Daniel (maraîcher)

Le jeudi 21 avril 2022
L'Alsace à votre Table (boucherie, charcuterie, traiteur)
Parad'Ice (glaces, gaufres)
Pili-Pili (spécialités malgaches)
WICKERSHEIM Daniel (maraîcher)

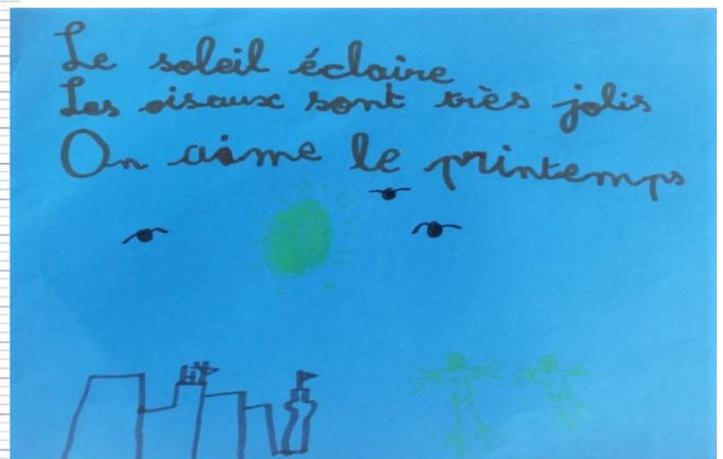
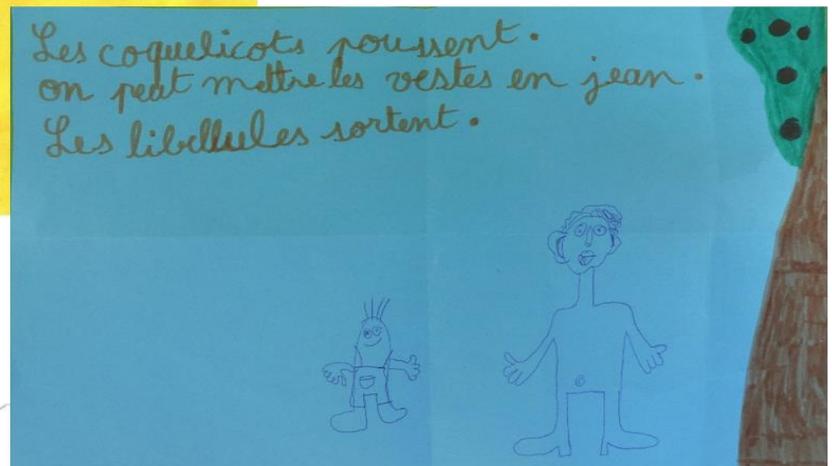
Le jeudi 28 avril 2022
L'Alsace à votre Table (boucherie, charcuterie, traiteur)
WICKERSHEIM Daniel (maraîcher)



À l'occasion du Printemps des Poètes, la bibliothèque municipale vous a proposé un concours de poésie.



Un grand bravo aux jeunes poètes de Rustenhart dont les œuvres sont publiées dans ces pages !



Maël



Reveille - kai

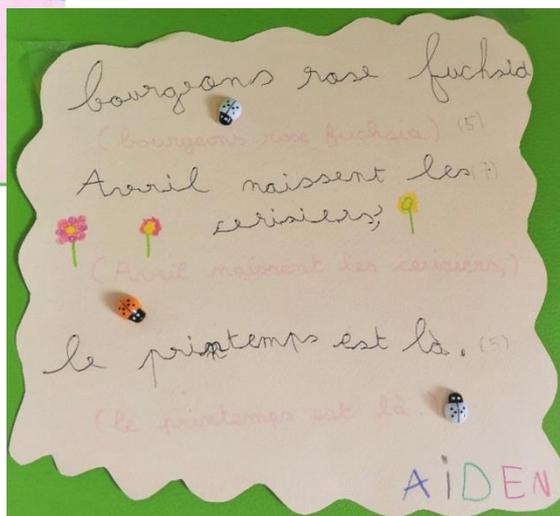
- Des arbres en fleurs
- Réveil de la nature
- Allument mon cœur
- Adieu l'hiver
- Bonjour mon joli printemps
- prendre un bon bol d'air
- Debout Dame nature
- Ose ta beauté
- Laisse tomber l'armure •

Remain openala emel





Maely



DIVERS

✓ PASTILLES D'IODE

Les campagnes de distribution des comprimés d'iode ont lieu régulièrement depuis 1997 et concernent les personnes qui résident ou travaillent à proximité d'une centrale nucléaire.

Organisées par les pouvoirs publics, ces campagnes ont pour objectif la mise à disposition des populations riveraines des centrales nucléaires des comprimés d'iode stable permettant de protéger leur thyroïde en cas de rejet accidentel d'iode radioactif dans l'atmosphère.

En cas d'accident nucléaire, la prise de comprimés d'iode stable protège la thyroïde de l'iode radioactif qui pourrait être rejeté dans l'environnement. La thyroïde va absorber l'iode stable jusqu'à saturation, et ne pourra donc plus assimiler l'iode radioactif qui serait éventuellement respiré ou ingéré. Les comprimés d'iode doivent être administrés en situation accidentelle et uniquement sur instruction des autorités.

Le ministère de l'Intérieur coordonne la deuxième phase de la campagne préventive de distribution de comprimés d'iode aux riverains situés dans un rayon de 10 à 20 kilomètres autour des centrales nucléaires françaises.

La première phase de cette campagne consistait depuis septembre 2019 à mettre à disposition les comprimés d'iode dans les pharmacies partenaires pour les 2,2 millions de personnes et plus de 200 000 établissements, entreprises, écoles, administrations, etc. sur tout le territoire.

Les ERP n'ayant pas effectué la démarche ainsi que **les nouveaux arrivants des communes concernées** sont invités à les retirer dans les pharmacies partenaires. Ils pourront effectuer leur retrait sur simple présentation d'un justificatif de domiciliation, de capacité d'accueil du public et/ou du nombre de salariés.

Pour connaître les pharmacies participantes à cette opération, consultez la liste disponible sur le site www.distribution-iode.com à la rubrique « Les comprimés d'iode ».

Concernant le renouvellement, Monsieur MATTEIS, gestionnaire en défense et sécurité civile à la Préfecture, vous informe qu'il ne dispose pas d'information pour le moment, et ce d'autant plus que le démantèlement de la centrale nucléaire de Fessenheim est en cours.



✓ CALENDRIER DES REPAIR'CAFÉS 2022

- Samedi 09/04 → Fessenheim : Pépinière d'entreprises - La Ruche - 1 rue de l'Europe
- Samedi 14/05 → Hirtzfelden : Maison de la nature du Vieux Canal – Rue de Bâle
- Samedi 11/06 → Biesheim : Salle des fêtes - 3 Rue des Capucins
- Samedi 09/07 → Vogelgrun : Art'Rhena - Ile du Rhin
- Samedi 10/09 → Hettenschlag : Atelier communal « le Schopf » - 2 place de l'Europe
- Samedi 15/10 → Geiswasser : 26 grand rue
- Samedi 19/11 → Hirtzfelden : Maison de la nature du Vieux Canal – Rue de Bâle
- Samedi 10/12 → Kunheim : Salle Kegreiss – 57 rue principale

Entrée libre / Horaires : de 10h à 12h et de 13h30 à 16h30

Il convient de ne venir qu'avec des objets facilement transportables.

Contact : Louise SCHALK / louise.schalk@paysrhinbrisach.fr / 06 74 67 68 03

✓ SOUTIEN AU PEUPLE UKRAINIEN COMMUNIQUE

La communauté de communes du Pays Rhin-Brisach vous informe qu'il a été décidé de se concentrer sur le territoire, sur les besoins en hébergement et en aides diverses (dont interprétariat). Les premières propositions remontées par les habitants en mairie, ont été transmises aux services préfectoraux le 17 mars.

Toute nouvelle proposition est encore la bienvenue.

Néanmoins, concernant l'hébergement, la Préfecture privilégie à l'heure actuelle l'accueil des réfugiés dans des centres d'accueil, des logements sociaux ou communaux vacants. L'hébergement citoyen viendra en complément, selon l'évolution des besoins.

Si vous souhaitez aider par d'autres biais (source : Dernières Nouvelles d'Alsace)

- **PromoUkraina**, association alsacienne créée en 2014 lors des rassemblements de la place Maïdan, récolte des dons d'argent et de matériel (<http://promoukraina.fr> / www.facebook.com/PromoUkraina / info@promoukraina.fr / tel : 06 78 95 31 84)

- **Caritas Alsace** s'associe au Secours Catholique pour un appel aux dons d'urgence qui peuvent être effectués en ligne sur le site internet de Caritas Alsace ou par chèque, à l'ordre de « Caritas Alsace – Urgence Ukraine », courrier à envoyer à l'adresse suivante : Caritas Alsace, 5 rue Saint Léon 67082 Strasbourg Cedex.

- **Le Secours populaire du Haut-Rhin** a décidé de la création d'un fond d'urgence de 2.000€. Pour amplifier la solidarité et alimenter ce fond d'urgence, l'association collecte uniquement des dons financiers, ceci afin de répondre précisément aux besoins des personnes sur place. Les personnes qui souhaitent faire un don peuvent envoyer un chèque au Secours populaire du Haut-Rhin, 1 rue du Linge 68000 Colmar (en précisant « Urgence Ukraine »), ou faire un don en ligne : <https://don.secourspopulaire.fr/ukraine>

- **L'Union départementale des sapeurs-pompiers du Bas-Rhin** a ouvert une collecte de don sur la plateforme HelloAsso et un compte spécifique pour les dons des amicales ou associations. La collecte servira à envoyer une délégation dans la zone frontalière de l'Ukraine afin d'évaluer les besoins, en partenariat avec les ONG et sapeurs-pompiers sur place. Pour éviter les frais d'acheminement et bénéficier de coûts moindres, les achats sont prévus sur place. Un compterevenu régulier sera publié sur la page Facebook de l'Union départementale. Renseignements : udsp67@orange.gr ou 09 63 51 27 42

✓ ACCUEIL DES REFUGIES UKRAINIENS

La Région Grand Est se mobilise pour l'apprentissage ou perfectionnement de la langue et ouvre gratuitement pour tous les réfugiés ukrainiens son portail d'apprentissage du français en ligne (dénommé «Do you speak Jeun'Est»).

Les consignes et le vocabulaire sont traduits en ukrainien pour une utilisation immédiate.

D'autres langues d'interface sont également disponibles. Les contenus sont adaptés à chaque niveau de maîtrise de la langue y compris pour les débutants.

Pour s'inscrire, il suffit de cliquer sur ce lien puis de créer un pseudo, un mot de passe et de renseigner son adresse mail.

Pour tout renseignement : frenchlearning@grandest.fr

SORTIES – LOISIRS

✓ ARTRHENA

La Communauté de Communes Pays Rhin-Brisach et la ville de Breisach-am-Rhein ont lancé l'idée d'un centre culturel franco-allemand sur l'île du Rhin, "Art'Rhena – Ile culturelle", entendant ainsi revitaliser l'île du Rhin et créer un lieu de rencontre avec art et culture pour les habitants des deux rives en proposant notamment un programme culturel franco-allemand.

Retrouvez sur la scène de Art Rhena de merveilleux spectacles pour toute la famille. Les plus petits d'entre vous se réjouiront particulièrement de la fin avril : cirque, trampoline acrobatique, marionnettes et théâtre sont programmés pour que chacun y trouve son compte ! Avec ce programme, il y en aura pour tous les goûts et tous les âges.

Les billets sont disponibles en ligne : www.artrhena.eu

✓ THEATRE



Théâtre de Récit mis en scène par Olivier Letellier, le **mardi 5 avril 2022 à 19h30** dans la Salle des Fêtes de **Bantzenheim**.

Ce spectacle remplace la représentation qui était prévue le 04/05/22. Spectacle organisé dans le cadre du dispositif "Filature Nomade" en partenariat avec La Filature – Scène Nationale de Mulhouse

Dans ce seul en scène, un être sauvage accompagne un jeune prince dans son voyage initiatique. Adaptés d'un conte des frères Grimm, cette histoire amène petit et grands à se questionner : qu'est-ce que grandir ?

Tous Publics / Familial (à partir de 8 ans). Durée : env. 50 min. Tarif unique de 5€,

Réservation conseillée au 03.89.26.09.02

✓ ASSOCIATION « J'AIME BOUQUINER

L'Association « J'aime bouquiner » organise une soirée « contes pour tous ». Venez découvrir les contes de « Contesse Luciole », le **vendredi 29 avril 2022, à partir de 18 h**, à la salle polyvalentes à côté de la bibliothèque Mille Histoires (rue du Ruisseau) à ALGOLSHEIM - Début des contes à 19h30

Des knacks, des bretzels, des pâtisseries et des boissons seront proposées à partir de 18h

Entrée 2€ pour les plus de 3 ans

Renseignements au 06 20 90 62 84 ou par courriel bibliothequealqolsheim@gmail.com

Nous souhaitons un joyeux anniversaire à tous ceux et celles nés en mai et plus particulièrement à nos aînés

- 1- M. KIRSCH Jacques (70 ans)
- 2- Mme MEYER née GENSBEITEL Gabrielle (79 ans)
- 5- Mme SCHARF née WOLFF Babette (74 ans)
- 6- M. DEMOUCHE Jean-Paul (85 ans)
- 8- Mme SCHERRER née ALTERMATT Liliane (71 ans)
- 10- Mme HEGY née SCHULTZ Marie-Thérèse (76 ans)
- 14- Mme MULLER née TSCHUDY Marie-Antoinette (75 ans)
- 14- M. DEMOUCHE Marcel (83 ans)
- 14- M. PETERSCHMITT Paul (88 ans)
- 16- M. FUCHS Jules (71 ans)
- 17- M. BIRGLEN Gilbert (80 ans)
- 19- Mme DEMOUCHE née SICK Jacqueline Jeanne (74 ans)
- 26- M. JECKER Armand (74 ans) et M. JECKER Jean-Marie (74)
- 26- M. HASSENFRAZT Bernard (78 ans)
- 28- Mme BALTZ née MOREL Nicole (83 ans)
- 30- M. MULLER Henri (80 ans)